



LISTE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 5 JUILLET 2022

22-47-01 FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT – ATTRIBUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

22-48-02 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « RENOVATION DES SANITAIRES PUBLICS »

22-49-03 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « NOUVEAU PREAU DE LA KERMESE »

22-50-04 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « VOIRIE RURALE 2022 »

22-51-05 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « RENOVATION DES SANITAIRES PUBLICS »

22-52-06 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « NOUVEAU PREAU DE LA KERMESE »

22-53-07 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION INDIVIDUELLE D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE « Voirie rurale 2022 »

22-54-08 CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA POSE D'UNE BORNE DE PUISAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC – COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE.

22-55-09 TARIF ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES POUR LA PRATIQUE DU YOGA